



Centre de Recherche sur l'Environnement,
la Démocratie et les Droits de l'Homme
(CREDDHO)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Document public n°008/CREDDHO/FS/COORD/07/2017

Pour Publication immédiate !

La reddition du chef milicien Ntabo Ntaberi Sheka : Le CREDDHO demande à la Justice de Coopérer avec la Société civile pour une vraie justice corrective et réparatrice !

Le Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme, CREDDHO en sigle, suit de très près et avec attention soutenue la situation des Droits de l'Homme en Province du Nord Kivu et en RD. Congo en général.

Dans ce cadre, le Centre a été enthousiasmé des informations reçues des diverses sources, faisant état de la reddition, par le canal de la MONUSCO, du chef milicien NTABO NTABERI SHEKA, depuis mercredi 26 juillet à Mutongo, à environ 10 km au nord de Walikale, dans la province du Nord Kivu.

Le CREDDHO est tout d'abord émus du fait que ce responsable ait été visé, depuis l'année 2010 et 2011, par un mandat national pour ses nombreuses violations des Droits de l'Homme et crimes graves commis sur les populations du Nord Kivu et particulièrement dans le territoire de Walikale, Masisi et Lubero, dont des cas de tueries, des viols, tortures, pillages et incendies des maisons, lesquelles ont provoqué des conséquences graves tant sur le plan humanitaires qu'économiques.

Le CREDDHO joint sa voix à celles d'autres acteurs de la Société civile tant nationale qu'internationale qui estiment qu'il est bon temps que celui-ci réponde de ses actes devant la Justice vu les nombreuses violations et crimes graves commis contre les populations civiles innocentes.

Le CREDDHO saisit cette opportunité pour signaler qu'il reconnaît un certain mérite de la justice congolaise pour ce qui est de la fréquence d'ouverture de dossiers et poursuites lancées contre certains présumés criminels de grands renoms ayant dans le passé opéré sur l'étendu territorial du territoire national de la RDC.

Cependant, au vu de la gravité des crimes commis par Monsieur SHEKA et étant donné l'existence des soupçons faisant état d'une possible collaboration entre ce seigneur de guerre et certains officiels tant congolais que des pays voisins, le CREDDHO émet une crainte de voir ce dossier ne pas aboutir à la condamnation du suspect et à la réparation des préjudices subis par les victimes de la cruauté de SHEKA, ou soit que ce dernier soit liquidé comme le feu Morgan pour ne pas dévoiler ses associés, ou soit encore vu l'absence de l'indépendance du pouvoir.

Le CREDDHO fait également observer que la justice nationale semble avoir affiché certaines limites dans le cas de certains procès ayant des implications politiques. Il estime que ceux-ci se déroulent ou se concluent quelques fois de manière inadéquate. Le CREDDHO prend pour illustration les quelques procès ci-après :

- Le procès contre le General Nkunda ;
- Le procès contre le Seigneur Gédéon Kyungu très actif au Katanga qui s'est retrouvé ensuite en liberté ;
- Les récents procès contre les militaires soupçonnés coupables dans le dossier KAMUENA NSAPU au Kasai où les coupables ont été à des peines très allégeres au regard de la gravité des infractions commises ;

Face à ces réalités le CREDDHO suggère une stricte coopération de la Justice Nationale avec la Cour Pénale Internationale pour que ce dossier y soit transféré pour les crimes qui sont de sa compétence et insiste que les poursuites contre Monsieur SHEKA devraient déboucher sur l'indemnisation des victimes de différentes violations.

Le CREDDHO demande aux instances judiciaires, plus particulièrement la juridiction qui va poursuivre ce dossier de coopérer étroitement avec les organisations de la Société Civile tant nationale qu'internationale pour les violations commises par ce chef milicien. Il informe qu'il est particulièrement disposé à coopérer avec l'instance qui traitera ce dossier pour certains cas dont il détiendrait des éléments et appelle les organisations de la société civile et des victimes d'apporter des éléments qui permettraient à la cour de bien élucider ce dossier.

Fait à Goma, le 28/07/2017

Le CREDDHO

Pour d'amples informations, contactez nous aux coordonnées ci-reprises en bas de page